

Mobilisation à la BnF : Seule la lutte paie !

Après 4 mois de mobilisation et 24 jours de grève à la BnF, la lutte contre la précarité, le sous-effectif et les mauvaises conditions de travail a enfin porté ses fruits ! Une démonstration que c'est par la mobilisation collective et le rapport de force que nous pouvons toutes et tous faire appliquer nos droits et en gagner de nouveaux.



Le protocole de fin de grève a été signé ce jeudi 17 juillet 2025.

Il prévoit notamment que :

- Les agent·es contractuel·les à temps incomplet (ACTI) seront recruté·es dès à présent sur des CDD de deux ans renouvelables sans limitation, avec un passage en CDI dû au bout de 6 ans en cas de reconduction.** C'est une stabilisation nécessaire pour les collègues, qui ne seront plus obligé·es de quitter la BnF au bout de deux CDD d'un an. Par ailleurs, cet allongement des contrats garanti aux collègues de réellement bénéficier des droits sociaux liés à la BnF : l'accès au logement social et aux aides proposées par l'action sociale ;
- Les quotités horaires de ces mêmes contrats seront augmentées jusqu'à 110h par mois,** selon les souhaits des collègues ; finis les contrats de 60h payés des miettes !
- La possibilité pour tou·tes les agent·es de la BnF de postuler sur tous les postes proposés** au sein de la BnF, et donc d'évoluer en interne, avec le respect des règles de priorité en place ;
- La réaffirmation de l'accès à la formation continue en interne** pour tou·tes, que ce soit pour suivre des formations pour évoluer professionnellement, pour préparer les concours ou pour déposer un dossier de financement de formation au COPIF ; ainsi que la prise en charge des frais d'inscription universitaire pour tout·es avec un relèvement des 300 à 500 € du plafond de prise en charge ;
- La fin de l'organisation du travail seulement sur les matinées pour une partie des ACTIS** (tout le monde sera donc traité·es de la même manière vis-à-vis du planning), avec la suppression des équipes mobiles, ce qui va améliorer les conditions de travail et permettre aussi le respect du droit aux indisponibilités de droit dans les plannings pour les ACTIS ;

- La demande par la BnF aux ministères de tutelles de l'organisation d'un nouveau recrutement sans concours de magasiniers-ières en 2026, soit la possibilité pour des agent-e-s contractuel-le-s de devenir titulaires ; ainsi que l'appel complet de la liste complémentaire du précédent, ce qui a permis de créer 26 postes de titulaires en 2024-2025 dont 14 pour des ACTIS et contractuel-le-s à temps plein de la BnF ;
- Une évolution de la grille d'avancement des ACTIS pour la calquer sur celle des autres contractuel·les de la BnF, avec un avancement tous les 2 ans en début de grilles, ce qui représente un gain salarial net pour les agent·es de la BnF les moins bien payé·es.

Notre organisation syndicale se félicite de cette **grève longue, déterminée** qui a fini par payer très concrètement. Tous les samedis, nos piquets ont reçu les encouragements et le soutien financier des usager·ères ainsi que d'autres secteurs professionnels. **En réunissant de nombreux·euses agent·es, en particulier les agent-e-s précaires, cette lutte a été un moment fort de solidarité collective, elle a permis de créer des liens entre des agent·es souvent isolé·es les un·es des autres, et nous servira d'exemple de mobilisation décisive pour la suite, car la lutte contre la précarité, le sous-effectif, le manque de budget et les mauvaises conditions de travail est une lutte de tous les instants.**

>>> Nous invitons les collègues concerné-e-s par ces avancées à prendre contact avec nous en cas de manquement ou retard dans la mise en application concrète des mesures obtenues.